



# FLASH-INFO

## Conférence de l'EASA Rome les 15 et 16 octobre 2014 : vers la fin des ATO ?

Jean-Pierre DE LOOF, 1er Vice-Président de la F.F.V.V. et Francis CLAR, Président de la commission Formation, participaient au colloque qui a réuni plus de 350 participants de l'Aviation Générale Européenne, autorités nationales, constructeurs et quelques Fédérations dont la F.F.V.V.

Lors des débats et interventions, la possibilité d'une autre voie que les ATO a été évoquée par différents intervenants. Francis CLAR a demandé un entretien à Mathias BORGMAIER, Directeur en charge de la Part FCL à l'EASA, qui lui a confirmé qu'une voie alternative aux ATO sera proposée.

Il ne sera donc plus nécessaire d'être ATO pour faire du SPL et du LAPL(s) dans nos structures non professionnelles reposant essentiellement sur le bénévolat !

La FFVV va dès aujourd'hui en collaboration avec la DGAC, travailler sur cette alternative aux ATO afin que le texte définitif prenne en compte les spécificités de notre activité et de nos clubs.

Cette exemption ne concernera que les formations SPL et LAPL, la formation des instructeurs devra se faire au sein d'un ATO ; pour la F.F.V.V., il s'agira du CNVV.

La création de l'ATO CNVV ne modifiera en rien l'organisation régionale et décentralisée actuelle.

L'horizon s'éclaircit pour le futur des formations aux normes européennes dont l'échéance a été repoussée au 8 avril 2018.

La F.F.V.V. a eu une attitude responsable en se préparant au respect de la date initiale du 8 avril 2015, mais aussi prudente en appelant ses associations à ne pas déposer de dossier ATO avant d'avoir une vision plus précise des évolutions réglementaires.

Aujourd'hui, la F.F.V.V. est la seule Fédération en France et sans doute en Europe à n'avoir aucun club organisé en ATO.

## Formations «Mécanique et Avionique» :

Les formations qui se sont déroulées au CNVV, à Rennes et Toulouse ont rencontré un franc succès et vous avez été plusieurs à souligner la qualité des cours et des intervenants. Le Bureau Directeur de la F.F.V.V. souhaite associer à ce succès tous les membres de la commission Technique qui ont travaillé sur ce dossier et particulièrement Olivier CRINON du club de Rouen.

## Vélisurfaces de Mézières et Mézangers, éclaircie en vue !

Certains services de la circulation aérienne militaire manifestent une appréhension difficilement compréhensible à l'encontre de nos treuils. En conséquence, deux vélisurfaces du nord de la France attendaient depuis plus de deux ans l'autorisation de voler en semaine. Enfin, après de longues négociations



entre les services concernés et la F.F.V.V., les choses viennent de se débloquent. Nos amis de Mézières et Mézangers pourront pratiquer leur activité sans restriction en 2015. La F.F.V.V. continue son travail avec la DGAC et la Défense pour lever ces obstacles qui peuvent apparaître à la création de nouvelles activités de treuillage.

## Portail des formations :

Aujourd'hui, la F.F.V.V. propose une quinzaine de formations à ses membres qui sont dispensées sur l'ensemble du territoire par des cadres du mouvement vol à voile majoritairement bénévoles. Cette richesse est un gage d'autonomie et de maintien des coûts les plus bas. Elle permet à chacun d'acquérir les compétences nécessaires pour participer à la vie de son club ou de son comité.

La multiplication de l'offre des formations méritait une organisation pour s'y retrouver. C'est aujourd'hui chose faite avec le Portail des formations, un nouveau service proposé par la F.F.V.V. et mis en œuvre par le Centre National de Vol à Voile.

Benoît PONTANUS, agent de développement des formations, en assure l'animation. Il recense et assure la promotion des stages sur tout le territoire et accompagne les stagiaires et organisateurs dans leurs démarches. Il vous permettra également dans certains cas de trouver des financements pour réaliser ces formations soulageant ainsi la trésorerie des clubs et plus particulièrement des petites associations. Nous invitons les responsables de formations régionales à les inscrire sur le portail des formations (imprimé à remplir en ligne).

Que vous souhaitiez trouver une formation d'instructeur, de mécanicien, d'animateur ou encore de dirigeant, au CNVV ou en régions, vous pourrez désormais trouver réponse à vos questions au

0805 122 500 ou sur le nouveau portail dédié : [www.cnvv.net/formation](http://www.cnvv.net/formation)

## Sport :

Le calendrier des Championnats de France 2015 vient d'être validé par le Bureau de la F.F.V.V. :

- Catégorie Générale - Classes 18m et Libre : du samedi 23 au samedi 30 mai 2015 à Buno-Bonnevaux
- Catégorie Générale - Classes Standard+15m+Biplaces 20m : du dimanche 5 au samedi 11 juillet 2015 à Montluçon-Guéret
- Catégorie Générale - Classe Club : du samedi 18 au samedi 25 juillet 2015 à Rennes Saint-Sulpice
- Catégorie Junior - Classes Club et Standard+15m : du samedi 15 au samedi 22 août 2015 à Tours-Le Louroux

Cette répartition a été effectuée pour permettre une participation la plus nombreuse possible et de haut niveau. Une logique de regroupement par performance de planeur a été appliquée afin que tout type de planeur puisse participer et être compétitif dans au moins une classe.

Les planeurs 18m et Libres concourront à Buno sur les mêmes épreuves. Deux classements seront établis : le premier avec uniquement les planeurs de 18m d'envergure -sans handicap-, le second prenant en compte tous les planeurs présents (classement sans handicap afin de créer de l'émulation au plus haut niveau de la classe Libre).

Les planeurs Biplaces 20m joueront avec les Standards et 15m. Les handicaps permettront de viser le titre en Pégase ballastés, Discus, LS8, ASW27, Janus, Duo ou Arcus.

A Buno comme à Montluçon, en cas d'affluence, les classes 18m et Libre, Biplace 20m et Standard+15m pourront être séparées si le nombre de planeur permet une classe représentative et sélective. Les procédures locales prévoiront des procédures d'arrivée maximisant la sécurité sur l'ensemble des sites.

Comme annoncé l'année dernière, il n'y aura pas de Championnat de France Féminin en 2015 afin de permettre aux féminines de participer à des compétitions en catégorie Générale et à l'Equipe de France de se préparer au Championnat du Monde Féminin. Pour encourager le vol sur la campagne et l'accès à la compétition des féminines - toujours plus nombreuses -, une « Coupe de France des Féminines » sera

organisée en juillet 2015 à Issoudun. En 2016, on retrouvera un Championnat de France Féminin, sélectif pour les Championnats du Monde 2017.

La F.F.V.V. remercie vivement les quatre clubs ayant souhaité organiser un Championnat de France en 2015. Les inscriptions ouvriront sous peu selon les modalités habituelles.

## FLARM, SAR\* et Open Glider Network

L'utilité du Flarm en tant qu'avertisseur de collision est connue et reconnue de tous mais l'appareil dispose d'une fonction souvent méconnue permettant la recherche d'aéronef.

Un Flarm installé dans un aéronef émet chaque seconde sa position, sa direction, sa vitesse et son identifiant. Certains Flarms peuvent enregistrer régulièrement la position du planeur avec l'heure, mais également les renseignements sur les aéronefs avec Flarm rencontrés pendant le vol.

Les informations enregistrées sur les Flarms peuvent permettre de reconstituer la trace d'un planeur recherché, à la double condition que celui-ci ait croisé suffisamment de Flarms et que les fichiers de ces Flarms soient disponibles.

Concernant le tracking, un projet communautaire se développe actuellement parmi les vélivoles européens avec pour objectif de créer un réseau unifié de tracking des aéronefs utilisant des Flarms : l'Open Glider Network (OGN).

Le principe est simple, des récepteurs OGN, au sol et fixes, captent les signaux des Flarms, les décodent et envoient la position des aéronefs vers des serveurs sur internet.

Des programmes permettent de visualiser en temps réel la position des aéronefs sur un fond de carte mais également de consulter une planche de vols.

Les étiquettes des aéronefs sont anonymes sauf pour ceux qui s'inscrivent sur flarmnet.org et l'aéronef n'apparaît pas si le Flarm est en mode furtif (stealth).

Lors de la dernière rencontre des ASK 13 à Saint-Crépin, le dispositif SAR a malheureusement montré son efficacité et ses limites.

Un planeur ASK 13 a été porté disparu vers 20h00 et après les démarches officielles, vers 20h30 les responsables de Saint-Crépin ont contacté l'administrateur des serveurs OGN et vers 20h40 la dernière position enregistrée du K13 à la sortie de la zone de réception des récepteurs OGN était connue mais très éloignée du secteur de l'accident.

La société Flarm disposant d'un service SAR disponible 24h/24 a été contactée et les fichiers Flarms de l'ensemble des planeurs de la plateforme ont permis de reconstituer une partie de la trajectoire du K13 ; puis, dans la nuit, des fichiers Flarms déposés sur la NetCoupe ou l'OLC ont permis de déterminer une dernière position à quelques dizaines de mètres du lieu de l'accident.

La commission Sécurité de la F.F.V.V. a conclu qu'une meilleure couverture du dispositif OGN aurait permis de retrouver le planeur quelques minutes après sa disparition. Le Comité Directeur de la F.F.V.V. a donc décidé, à titre expérimental, de proposer à chaque association des Alpes, du Massif Central et des Pyrénées la mise à disposition d'un récepteur OGN.

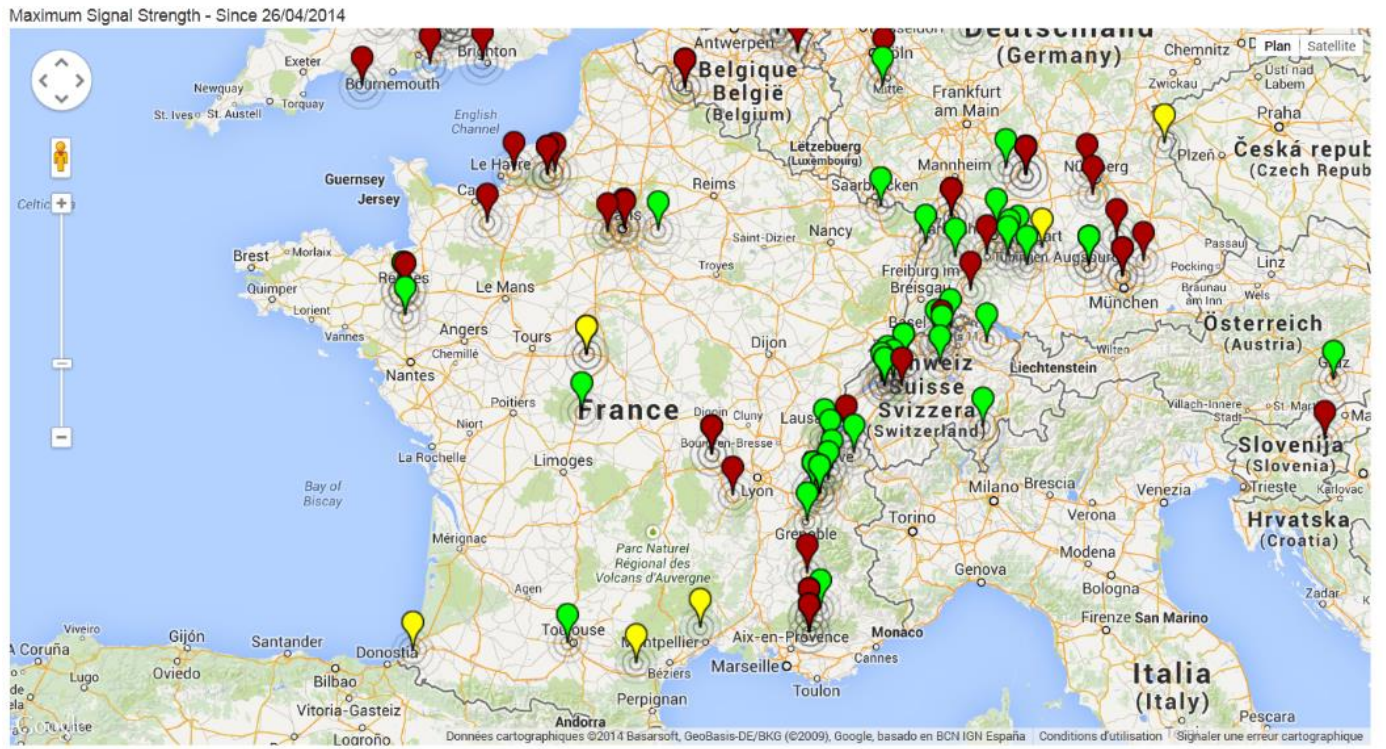
Le site internet du projet communautaire OGN est : [wiki.glidernet.org](http://wiki.glidernet.org)

Les stations de réception nécessitent de rassembler une connexion internet, un mini PC avec le programme OGN, un récepteur TNT USB et une antenne focalisée sur la fréquence 868,3Mhz.

Dans les zones couvertes, ce tracking permet au responsable des vols de garder un œil et d'assurer une meilleure surveillance sur les planeurs qu'il supervise.

\*SAR : Search And Rescue (recherche et sauvetage)

Le réseau se développe dans toute l'Europe, et en France quelques récepteurs fonctionnent :



Data from the Open Glider Network

loading...

Le Bureau Directeur de la F.V.V.V.